



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

traitements

Question écrite n° 106217

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le fait que le purin d'ortie est un produit naturel utilisé depuis des temps immémoriaux par les jardiniers. Or il semblerait qu'en application d'un décret paru au Journal officiel du 1er juillet 2006, il soit interdit de diffuser sur Internet ou dans des ouvrages de jardinage, la recette de fabrication de ce type de produit tout à fait naturel et inoffensif. Elle souhaiterait qu'elle lui indique si elle ne pense pas qu'il s'agit là d'une dérive abusive de la réglementation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106217

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10490